

**Avenant du 27 septembre 2024
à l'accord départemental du 25 septembre 2019
sur le repos dominical et la fermeture des magasins
d'ameublement & d'équipement de la maison le dimanche dans le département
de la Haute Garonne**

Préambule :

Conformément aux dispositions des articles III et VI de l'accord du 25 septembre 2019 sur le repos dominical et la fermeture des magasins d'ameublement et d'équipement la maison le dimanche dans le département de la Haute-Garonne, la commission de suivi s'est réunie le 27 septembre 2024.

La DDETS a été invitée à participer à cette réunion.

La commission de suivi a été amenée à discuter du calendrier des possibilités d'ouvertures pour les dimanches de l'année 2025 et a décidé :

ARTICLE I – CALENDRIER DES SEPT DIMANCHES AUTORISES POUR 2025

Pour 2025, les dimanches possibles à l'ouverture sont :

- premier dimanche des soldes d'hiver
- premier dimanche des soldes d'été
- 23 novembre
- 30 novembre
- 7 décembre
- 14 décembre
- 21 décembre

ARTICLE II – DUREE – DEPOT

Le présent avenant est conclu pour une durée déterminée concomitante à l'année 2025.

Il sera notifié à l'ensemble des organisations syndicales représentatives et un exemplaire du présent avenant sera remis à la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de la Haute Garonne par la Chambre Régionale du Négoce de l'Ameublement et de l'Equipement de la Maison du Sud-Ouest.

Il sera déposé à la Direction Générale du Travail, service dépôt, 39-43 quai André Citroën-75902 PARIS cedex 15, ainsi qu'au greffe du Conseil de Prud'hommes de Toulouse 6 rue Antoine Deville 31000 Toulouse par la Chambre Régionale du Négoce de l'Ameublement et de l'Equipement de la Maison du Sud-Ouest.

La partie la plus diligente saisira Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne à l'effet de consacrer les dispositions ci-dessus par un arrêté.

Fait à Toulouse le 27 septembre 2024

Organisation patronale

Pour la Chambre Régionale du Négoce de l'Ameublement et de l'Equipement de la Maison du Sud-Ouest / CNEF

Organisations syndicales

Pour l'Union Départementale CFDT

Pour l'Union Départementale CFE-CGC